



Réunion régionale des référents méthanisation mardi 24 mars 2015 DREAL Rhône-Alpes

Relevé des principaux points

Liste des participants en annexe

Objectifs de la séance :

- mieux se connaître et partager les enjeux,
- apprécier les complémentarités dans les compétences présentes,
- préciser les modalités d'un travail partagé sur les territoires dans en vue d'accompagner au mieux les porteurs de projets.

Ce séminaire a permis de présenter l'état des lieux de la filière en Rhône-Alpes et les financements pouvant être mobilisés dont le fonds chaleur, le FEDER/FEADER, le fonds OSER.

Il a été l'occasion de rappeler les atouts de cette filière émergente en termes de production d'énergie et de traitement des déchets organiques dans un contexte où le projet de loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de 10 % de biogaz dans la consommation nationale de gaz en 2030 . Au-delà, il a permis de jeter les bases d'une culture commune entre les acteurs qui coordonneront leurs compétences au bénéfice des projets.

Ce séminaire ancre ainsi le principe d'une mobilisation locale forte en faveur de l'émergence des projets, en relais à l'appel à projets « 1500 méthaniseurs en 3 ans » lancé par le MEDDE en septembre 2014 qui s'adresse aux porteurs de projets du monde agricole, de l'industrie ou de l'agroalimentaire et aux collectivités territoriales. Cet appel à projets en identifiant les projets, doit permettre de massifier la méthanisation. Les services de l'Etat sont mobilisés pour accompagner leur réalisation.

Dispositif d'accompagnement : rôle et coordination des différents intervenants

DDT :

- un référent « méthanisation » est identifié dans chaque DDT : accompagnement des projets susceptibles de voir le jour dans le département, interlocuteur de proximité des porteurs de projet
- il est également prévu d'installer un comité de suivi départemental dans chaque DDT

Rôle du comité de suivi :

- faciliter le développement des projets en examinant leur condition de faisabilité territoriale au regard des besoins locaux, de la réglementation applicable et des conditions d'insertion environnementale,
- coordonner les actions conduites par les différents partenaires et acteurs pour faciliter la construction des projets,
- alerter les porteurs de projets sur les points de vigilance à prendre en compte, compte-tenu des enjeux identifiés par les membres du comité,
- de conseiller les porteurs de projet sur les stratégies d'information, de communication et de concertation,
- d'être un lieu de consolidation de l'information sur les avants-projets ou projets de méthanisation dans le département en assurant l'échange d'information entre les membres du comité, suivant l'état d'avancement des projets en cours d'instruction auprès de la DDPP et des différents services instructeurs, en capitalisant les retours d'expérience sur les projets et en précisant les besoins de communication pour faciliter le développement de la méthanisation.

Le comité pourra rencontrer en tant que de besoin, les porteurs de projets.

Composition du comité de suivi :

- instances départementales : DDT, DDPP, UT/DREAL, Chambre d'agriculture, Conseil Départemental, Espace info énergie
- instances régionales (en tant que de besoin) : DREAL, DRAAF, ADEME, Conseil Régional, RAEE.

Le comité pourra également associer l'opérateur de distribution de gaz (GrDF) et en tant que de besoin toute personne publique ou privée utile, en particulier les collectivités territoriales concernées et les opérateurs gestionnaires des réseaux de gaz et d'électricité.

Chambre d'agriculture : une coordination régionale est mise en place, avec 5 référents énergie pour la région. Ces référents interviennent dans l'aide à l'émergence et l'accompagnement des projets agricoles, les études d'opportunité, la mise en évidence des points de vigilance. Intéressés pour participer aux réunions des comités de suivi départementaux.

Espaces info énergie : sont impliqués dans les stratégies de développement des territoires, présents dans l'accompagnement des projets « méthanisation » et intéressés pour participer aux réunions des comités de suivi départementaux.

OSER : le fonds OSER peut être sollicité sur les projets et leurs enjeux de financement.

Conseils départementaux : peuvent être sollicités en tant que de besoin, pour la mise à disposition de données en terme de gisement déchets

La séance s'est conclue sur l'intérêt :

- de mettre en place les comités de suivi dans chaque département (en priorité dans ceux où le potentiel est le plus important, le schéma régional de développement va donner des indications en ce sens).
- d'organiser des réunions régionales plus techniques (réglementation, analyse technico-financière des projets,..) et des formations spécifiques, confirmant ainsi le besoin d'une action d'animation des acteurs mobilisés sur ce thème.

Un annuaire des correspondants « méthanisation » est en cours, afin de pouvoir être diffusé aux porteurs de projets.

Une prochaine séance sera programmée à la rentrée de septembre.